

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 38

Artikel: Lettre de septembre
Autor: Perret, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

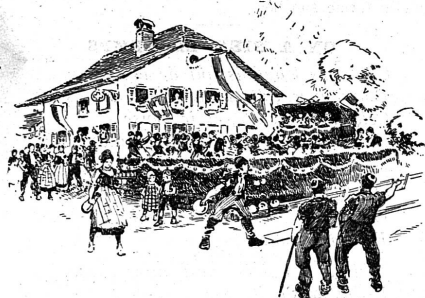
30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **2 fr. 00**

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



LETTRE DE SEPTEMBRE

LES moissons rentrées dans des circonstances exceptionnellement bonnes, sous un soleil de feu qui avait mûri un beau grain, lourd, la terre était haletante des grandes chaleurs subies ; elle s'était desséchée ; partout, elle montrait des fentes et des crevasses et résonnait sous les pas ; le gazon était brûlé et quand on s'aventurait dans un champ de céréales fauchées, les bouts des tiges coupées, adhérent encore au sol, étaient comme autant de petites pointes dures qui vous blessaient aux pieds.

Aussi loin que les yeux rencontraient les pentes et les étendues de la campagne vaudoise autour de nous, ils ne se reposaient que sur des espaces brunis, alternant avec les tons plus clairs des champs récemment moissonnés.

Enfin, une pluie rafraîchissante a longuement arrosé près, arbres et jardins, et en ces jours de la mi-septembre, tout a reverdi.

Quand le soleil s'efface derrière la crête boisée du Jorat et que les ombres s'allongent démesurément, ses rayons jouent dans des verts d'une fraîcheur quasi printannière autour des touffes de colchiques auxquels ils donnent des teintes de nacre rosée.

Le matin, quand les brouillards s'élèvent lentement, chassés par un soleil, redoutablement chaud, encore, ces verts tendres et doux s'étendent aux pieds des forêts du noir Jorat, le long de la rivière coulant entre ses hautes futaies, ils remontent les pentes vallonnées, s'étalent en tous sens, et éveillent en nous, en cet été finissant, la nostalgie du printemps.

Mais l'automne qui approche, apporte ses promesses. Voici déjà les joyeux carillons des vaches que les enfants mènent en champs ; ça et là, des fumées traînent au bord des prairies ; des pommes de terre arrachées dans le champ voisin rôtissent sous la cendre ; on les mange toutes chaudes, pendant que les pommes qui ont pris leur place, cuisent à leur tour.

Cette année, les pruneaux n'ont pas mûri pour le Jeûne, chez nous ; on a fait les gâteaux aux prunes et aux pommes.

Nos voisins de Fribourg dans les territoires

desquels nous avançons en enclave ont fait leurs Bénichons.

Ils nous y invitent, nous autres Vaudois ; c'est une tradition qui se transmet de familles en familles, de génération en génération. Il en est ainsi de ces familles où nous fréquentons dès l'enfance et qui nous vivent à toutes leurs Bénichons ; l'une à vécu, de temps immémorial dans une des étroites maisons serrées en un rang qui suit la pente où s'élève la petite ville pittoresque qu'on voit de loin, surmontée de son château ; l'autre habite une ferme plantureuse, plus bas, dans la vallée.

Mais la Bénichon n'a pas lieu partout, le même dimanche, elle se répartit sur deux dimanches afin que le plus grand nombre d'amis puisse y prendre part, car on va bénichonner les uns chez les autres.

C'est ainsi que dès l'enfance, nous avons appris à jeûner, deux semaines durant afin de prendre part, sans trop d'inconvénients aux Bénichons des deux localités à notre frontière, où nous sommes attendus. Et ce n'est pas trop d'une semaine de préparation pour l'une, et d'une seconde semaine, ensuite pour l'autre.

Sait-on ce qu'est cette Bénichon fribourgeoise ? Ce que les ménagères vous offrent à manger ? Ce que les maîtres de maison vous engagent à boire ? Enfants, nous l'appelions la St-Goulu. Ça commence au sortir de la messe et dure jusqu'à vêpres, où l'on accompagne nos hôtes ; un petit tour ne nuit pas.

Et ça reprend et tout est si délicieux, si appétissant, si cordialement offert, si gentiment insisté avec des étonnements naïfs qu'on puisse parler d'en avoir assez. Un jour de Bénichon ! Pourtant, un jour, un curé d'une paroisse voisine, invité comme nous, vint à notre secours à un moment où le refus tout difficile et pénible qu'il fût devenait impératif ; il enleva sa serviette accrochée à son col, sous son menton, la replia d'un geste énergique et déclara qu'il avait « banqueté comme un préfet ». L'hommage était glorieux, autant que sincère ; nos hôtes flattés, nous accordèrent un répit après nous avoir versé une dernière goutte de rikiki, en l'occurrence de l'eau de prunes infallible.

On ne s'en tient pas là, non plus ; les invitations sont générales entre voisins des deux cantons : tel boulanger fribourgeois convie son meunier, car le grain qui se moult chez nous, n'est pas que du vaudois seul. Tel propriétaire cossu reçoit son docteur, car de tout temps, celui-ci a partagé ses soins entre ses concitoyens et les voisins de la Glâne et de la Veveyse.

Après la Bénichon et le Jeûne, c'est l'automne tout proche ; ne nous en plaignons pas ; l'été a eu des retours magnifiques et l'automne a parfois chez nous, des splendeurs merveilleuses.

Oron, mi-septembre 1923.
Mme David Perret.

Précaution. — Garçon, avez-vous du gorgonzola ?

— Fièrement, monsieur !

— Votre fromage est-il beau blanc ?

— Certainement, blanc comme la neige !

— Et dur dans le milieu ?

— Oui, dame, dur comme du roc ?

— Dans ce cas, je vous remercie infiniment. Le gorgonzola doit être vert et tendre.



LA SUCRAIE

Porqu'è la Félicie à l'assesseu l'è on co felhie.

FELICIA, dein noutron velâzo, cognâi la Félicie à l'assesseu. Po dere que l'è 'nna galéza pernette, eh bin na ! n'è pardine pas 'nna galéza pernette. L'è granta quemet 'nna bercllire à favioule, lài manque on pucheint bocon dè tsé déso la pi. Avoué cein, l'a lo mor feindu tant qu'âi z'orollhie, et lo nâ asse grand que stisse à Monsu Bergeraque. Mâ, tot parai, nè vu rein dere dè mau de sta poûra felhie quie ne pào reintsandzi à la frimouse que la bon Dieu l'âi a zu bailli.

Avoué cein, la Félicie l'a dâo bin à preteindre, et l'arâi bin trovâ quauque lulu po la menâ tsi Monsu lo menistre et tsi lo Pètabosson. N'è pas fauta d'amouâirâo quie la poûra gaupa l'è onco damuzalla.

Ma, dza du teimps que l'êtâi tota quinsoune, la mère Nicolas, la fenna à l'assesseu, sè crâiâi quie sa Félicie l'êtâi la pllie biau poupon dâo velâzo et mimameint de totta la tère.

Quand l'a zû ètâ à l'écoula et quie fasai la fita à l'aceinchon falliâi quie lo régeint s'arreinnde po einfatâ la bouiba Nicolas âo premi ran dè la pararda, eintre la damuzalla âo dzûdzo et stasse âo syndique. Ao bin, gâ de dèvant ! Kâ la mère Nicolas l'a 'nna leingâ dè serpeint !

Adon, quand la Félicie l'a zu coumenyi, l'arâi volliu allâ pè Lozena, à l'écoula freubeliene, quemet diant. Ma vâique la bouèba âo gâpion que l'a zu la mim' idée. Po lo coup, le mère Nicolas n'a pllie rein volliu dè st'écoula dè poûre dzein. L' einvouyi sa felhie avoué la damuzalla à Madama la menistre dein 'nna peinchon po appreindre lo tutche et lè balle manière.

Ma fai ! quand la Félicie l'è revegnâte pè lo velâzo, nion ne la recognessâi. Fesai dâi chimagrie, desai : « Ach ! à Munique, che faissais ceci ao bin cela ! » L'êtâi Munique de cè, Munique de lè. Sta pouinette se tegnâi lo nè ein guegneint lo fèmé, s'eintortollive la frimousse avoué 'nna panosse qu'on lâi dit 'nna voilette.. quie ! l'êtâi 'nna ride mijaurée !

Tot parai, lavai aprâi dâi balle s'affère, dein sta peinchon. Savai roilli avoué lo pâodzû et lè dè mimameint avoué lo guinguelin, su lè deints dè sta mécanique, qu'on appelle on armoniome, quemet la damuzalla dè la tiura stasse s'è mariâie l'annâi d'apri Munique, avoué on étranzdi dâo dèfro, on Eingliche âo bin on Staoffifre, ne sé pas âo justo.

Ora, l'è la Félicie à l'assesseu qu'eimmodâve lè chômo : « Coum' on céralterébrâme » âo bin : « Miséricordé-grâce » pè lo moti, la dêmeindze.

Avoué cein, l'a bal et bin eimbedoumâ on poûro dzouveno reimpliaceint quie l'a fé lo prédzo, on iâdzo, l'âoton passâ. La Félicie l'arâi bin de ôi po lo mariâ. Ma l'è la mère Nicolas quie n'a rein volliu oûre. L'a de à sa felhie : « Té ! mariâ on